

**Personnes présentes :**

M. Bauduin chargé des affaires scolaires de la commune de Flagy

M. Largillière, maire de Dormelles,

Mme Loison Largillière, présidente du SIVU,

Mme Desbordes, adjointe pour la commune de Flagy,

Mmes Pouvesle, Gilles, Nenault, Félix, Aujard, Gibout et M. Delacourt, enseignants du R.P.I.

Mme Vanneste, Guillemot, Yakhlef, Mme Masson, M. Tessier représentants des parents d'élèves.

Mme Bathélémy chargé des affaires scolaires de la commune de Thoury

**Excusés :**

Mme PICOT, Inspectrice de l'Éducation nationale,

M. DESVIGNES, Maire de Flagy,

M. Roy, Maire de Thoury-Ferrottes,

Mme Le Bourdieu, représentante de parents d'élèves

Mme Ménard Dubigny, secrétaire du SIVU,

**Heure de début : 18h40**

**1. Lecture et approbation du précédent compte-rendu du Conseil d'Ecole**

Le compte-rendu du Procès-Verbal du 17 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

**2. Bilan des activités pédagogiques complémentaires**

Ecole de Flagy

Dans l'année, les moyens, grands et CP ont bénéficié des APC en langage, jeux mathématiques et graphisme.

Ecole de Thoury-Ferrottes

CE1 : fluence et mathématiques, techniques opératoires, grammaire (anticipation des notions).

CE2 : calcul mental, anticipation des leçons pour être en situation de réussite.

Ecole de Dormelles

Les APC ont servi à valider le b2i pour les CM2 pour cette dernière période.

**3. Bilan de l'absentéisme**

Ecole de Flagy

PSMS : 8,64 %

MS GS : 5,15 %

GS CP : 5,73 %

Ecole de Thoury-Ferrottes

CE1 : 3,5 %

CE2 : 3,5 %

Ecole de Dormelles

Cm1/cm2 3,5%

Cm1/Cm2 3,3 %

**4. Préconisations suite à l'évaluation d'école**

Voici les différentes préconisations retenues :

- Le suivi du parcours des élèves s'appuie sur les évaluations nationales, l'analyse est à

renforcer pour assurer les liaisons inter cycles et école/collège. (Comparaison sur plusieurs années)

- Pour renforcer les compétences en mathématiques, il semble essentiel de mutualiser les outils (outils communs, progressions communes même si les élèves sont répartis dans des classes différentes ou communes différentes)
- Les affichages construits les années précédentes peuvent être mutualisés.
- Une réflexion commune autour des règles de vie des temps scolaires et périscolaires peut être organisée.
- Le protocole harcèlement pourraient être présenté en réunion de rentrée afin que chacun en comprenne les enjeux. Présentation du fascicule en conseil d'école par M. Delacourt

Programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole

Définir le harcèlement : c'est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves, à l'encontre d'un(e) de leur camarade qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis.

2 Numéros de téléphone 30 20 soutien aux victimes

30 18 cyberharcèlement

Brigade interne : directeur et les enseignants dans les grandes écoles, comme nous on est moins de 5 classes, on fait appel à la brigade extérieure composée

D'un ERDC (enseignant Ressource Difficulté de comportement)

Les différents maîtres des rased (réseau d'aide aux enfants en difficulté)

Leur mission : Evaluer, rencontrer les familles, rencontrer la cible, rencontrer les intimidateurs et les témoins.

Et ce Dans tous les milieux, dans la classe, à la cantine, la garderie,

Ça se décline en grilles d'observation de signaux faible à la maison grilles qui permettent de voir des signaux

Ensuite l'idée est de faire parler tout le monde tout en incluant l'intimidateur dans la résolution du problème pour sortir des différentes spirales négative de la relation intimidateur/ cible

Enfin, rédaction d'une information préoccupante si jamais le protocole n'a pas abouti.

On nous préconise également d'avoir des activités communes avec le RPI de Villemaréchal. L'idée est intéressante mais nous privilégions les échanges au sein de notre RPI dans un premier temps.

## **5. Présentation des projets de classe**

Le samedi 17 juin aura lieu une après-midi jeux de société à la salle des fêtes de Flagy. Cette animation est ouverte à tous les enfants du RPI.

### Ecole de Flagy

« Raconte-moi mon village » en lien avec le CCMSL. La fanfare de Varennes est venue pendant que l'école était filmée afin de faire l'introduction à la vidéo qui sera présente via le QR code du panneau de l'école. Les élèves de la classe de d'Aline ont visité la forge, le lavoir, et ont rencontré d'anciennes directrices et d'anciens élèves de l'école pour comparer l'école d'autrefois et l'école d'aujourd'hui.

Les 3 classes sont allées à la piscine.

Vendredi 16 juin, sortie à la journée en forêt pour une balade contée avec des comédiens

Spectacle de l'école le 20 juin à 18h pour la classe des GS CP dans la classe avec une projection du travail effectué en classe, puis à 18h30 pour les danses et la chorale pour les 3 classes.

Diverses plantations (plantes mellifères, fleurs, légumes)

Visite le 4 juillet des futurs CE1 à l'école de Thoury (nous ne savons pas encore comment faire pour les futurs CP suite à la fermeture de classe annoncée, nous ne savons pas encore quels CP resteront à Flagy, si des CP restent à Flagy). Peut-être que tous les CP et tous les GS iront à Thoury.

### Ecole de Thoury-Ferrottes

9 juin : sortie de saint Brisson sur Loire avec un atelier d'héraldique, une visite guidée, des jeux,

un jeu de piste.

5 juin (CE1) : balade contée avec ramassage d'éléments naturels et activité de land art « la main de la nature » - Découverte des oiseaux, de leurs chants.

15 juin (CE2) : (éléments naturels ramassés)

30 juin : spectacle de l'école à 18h30

Pique-nique de fin d'année avec jeux sportifs le 7 juillet

#### Ecole de Dormelles

12 mai : atelier autour du thème de la botanique. Création du potager de l'école, ça pousse !

16 juin : visite du collège par les CM2, restauration sur place dans la cantine

27 juin : spectacle à 18h00 à la salle des fêtes. Les différents exposés de classe seront affichés pour l'occasion.

29 juin : sortie vélo pour clôturer le cycle « savoir rouler »

3 juillet : sortie scolaire à Vaux le Vicomte avec la visite des cryptes (dit le Styx)

### **6. Commission électorale :**

#### Extrait Arrêté du 13 mai 1985

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'éducation nationale.

L'ordonnance 2020-347 du 27 mars 2020 autorise le conseil d'école à se réunir à distance et permet de recourir à la visio-conférence, à la conférence téléphonique ou à la consultation dématérialisée.

En cas d'impossibilité de constituer cette commission ou en cas de désaccord au sein de celle-ci sur les modalités d'organisation du scrutin, le directeur d'école veille à la mise en œuvre du bon déroulement des élections.

Dans un RPI, chaque école organise ses élections.

Les mandats des membres élus sont d'une année. Ils expirent le premier jour de la première réunion du conseil qui suit leur renouvellement.

<b>Ecole de Dormelles</b>	<b>Ecole de Thoury-Ferrottes</b>	<b>Ecole de Flagy</b>
- M. DELACOURT	- Mme AUJARD	- Mme POUVESLE
- Mme GIBOUT	- Mme FELIX	- Mme GILLES
- M. TESSIER	- Mme GUILLEMOT	- Mme MASSON
- Mme YAKHLEF	- Mme GROSCAUX	- Mme VANNESTE

Par ailleurs, dans l'éventualité de la mise en place d'une application RGPD labellisée Education nationale en octobre 2022, le Conseil d'école informe la mise en place du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves sur les écoles du RPI.

### **7. Effectifs et répartition :**

A ce jour, les effectifs prévus l'année prochaine sont les suivants :

**PS** : 17 élèves

**CP** : 31 élèves

**CM1** : 20 élèves

**MS** : 13 élèves  
**GS** : 17 élèves

**CE1** :13 élèves  
**CE2** :23 élèves

**CM2** : 21 élèves

Soit un total de 155 élèves pour 7 classes, soit une moyenne de 22,14 élèves par classe.

Il a été décidé d'une fermeture de classe révisable. A 6 classes, nous avons une moyenne de 25,8 par classe. La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale est attentive à la situation du RPI et pourra être amenée à comptabiliser les effectifs à la rentrée. En fonction du nombre d'élèves comptabilisés. La classe de Flagy pourrait être rouverte. La décision sera connue début septembre et il faudra compter quelques jours pour que ce soit effectif.

Nous commencerons l'année à 6 classes. Après comptage à la rentrée, la 7<sup>ème</sup> classe pourra rouvrir s'il y a assez d'élèves. Nous espérons des inscriptions supplémentaires au cours de l'été, et très peu, voire pas de départs qui ne feraient qu'aggraver la situation.

Voici donc les répartitions à 6 et à 7 classes.

6 classes :

Ecole de Flagy	Ecole de Thoury-Ferrottes	Ecole de Dormelles
<b>PS/MS : 17 ps + 13 ms = 30</b> <b>GS/CP : 17gs +7 cp = 24</b>	<b>CP : 24</b> <b>CE1 CE2 : 13ce1 + 11ce2 = 24</b>	<b>CE2/CM1 : 12ce2 + 15cm1 = 27</b> <b>CM1/CM2 : 6cm1 + 21 cm2= 27</b>

7 classes :

Ecole de Flagy	Ecole de Thoury-Ferrottes	Ecole de Dormelles
<b>PS/MS : 17 + 7 = 24</b> <b>MS/GS : 17 + 6 = 23</b> <b>CP : 21</b>	<b>CP/CE2 : 10 + 13 = 23</b> <b>CE1 / CE2: 13 + 10 =23</b>	<b>CM1: 20</b> <b>CM2 :21</b>

## 8. Travaux achats

Ecole de Flagy :

La vitre d'une porte est en train de se casser. Un devis est en cours pour la réparer.

Ecole de Thoury :

Repeindre les marelles et le quadrillage.

Achat d'un tapis pour l'entrée.

Rideau au-dessus des pavés de verre

Ecole de Dormelles :

La porte de la réserve est à raboter.

Le portail extérieur vert coince, il faudrait le régler.

Pose d'un tableau liège et à craie sous le préau, et si jamais nous pouvions récupérer quelques tatamis de l'ancien gymnase, on aimerait pouvoir les attacher sous le préau avec un tendeur qui les plaquerait contre le mur.

Réaménagement des classes en enlevant certaines armoires

Tableau de liège dans la classe de Mme Gibout qui serait à déplacer.

Enfin, le tni de M. Delacourt ne projette plus assez fortement, il faudrait soit le changer, ou trouver un vidéo projecteur.

## 9. Questions des parents

Comment les élèves seront répartis l'année prochaine, notamment les CE1 et les CE2 ?

*Dans le cas de la fermeture, il est probable que des CE2 soient à Dormelles. Il est encore possible d'avoir des inscriptions durant l'été et les répartitions sont donc susceptibles d'être modifiées. Nous ne serons peut-être pas en mesure de vous communiquer les répartitions finales avant les vacances scolaires. Nous ne manquerons pas de communiquer avec vous pour vous informer de la classe de votre enfant pour la rentrée.*

### **11. Remerciements**

*Les écoles remercient le syndicat des écoles et les mairies pour leur réactivité, pour tout ce qu'ils font pour l'école et les élèves.*

*Le changement des luminaires a été remarqué par tous les élèves et est d'un grand confort.*

**Heure de fin : 20h00**

*Le président de séance :*

*Jessica Pouvesle*

*Le secrétaire de séance :*

*Pierre Delacourt*

